



SECTION FÉDÉRALE DES RETRAITÉS ET FUTURS RETRAITÉS DE L'ACTION SOCIALE FORCE OUVRIERE

FLASH INFO JUILLET 2020

La Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale FO constate que la crise sanitaire n'est pas terminée et que dans la phase de déconfinement nous sommes un peu mieux dotés en matériel de protection et de dépistage pour faire face au virus. La situation à l'hôpital et dans les services de santé reste préoccupante.

La Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale FO a soutenu sans réserve les revendications des soignants et participé aux manifestations **du 16 juin 2020** à l'appel de la Fédération des Services Publics et de Santé, de la Fédération de l'Action Sociale FORCE OUVRIERE et de l'intersyndicale.

Le Ségur de la Santé n'apporte pas la garantie de véritables négociations sur les hausses de salaire, les revalorisations de carrière pour les personnels soignants. Il est impératif que des moyens supplémentaires soient affectés à l'hôpital, aux établissements de santé et médico-sociaux, aux EHPAD.

La Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale FO répondra présente à tous les nouveaux appels lancés par les Fédérations des Services Publics et de Santé et de l'Action Sociale FORCE OUVRIERE pour soutenir les revendications des personnels de santé (hospitaliers et soignants), des salariés du secteur médico-social et tous ceux qui assurent les services essentiels à la population.

Toutes ces personnes ont été remerciées par des primes et des médailles, ce n'est pas suffisant, il faut maintenant améliorer leur condition de travail et de rémunération.

La Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale FO exige de revaloriser la carrière et la rémunération de cette catégorie de salarié précaire.

Il faut maintenant gérer les effets de la crise économique provoquée par la décision du Président de la République et du gouvernement de mettre le pays à l'arrêt.

L'ensemble des citoyens, salariés et retraités paieront les effets de la crise qui creusent le déficit de 250 Mds constitué par des emprunts et un manque de recettes.

L'État fait peser la dette sur les comptes sociaux de 25 Mds pour l'assurance chômage, 50 Mds pour l'assurance maladie.

Nous sommes en droit d'attendre un changement de politique économique, si l'on s'en tient au discours du Président de la République qui annonce vouloir se réinventer, pourtant il semble bien que le monde d'après va ressembler au monde d'avant.

Le Ségur de la Santé ne va sans doute pas répondre à toutes les revendications des soignants en matière de rémunération et de revalorisation de carrière des personnels. Le Ministre de la Santé annonce une enveloppe de 6 Mds, pas suffisante, pour une augmentation minimum des traitements de 300 € mensuels.

La gouvernance de l'hôpital n'est pas abordée, l'arrêt des fermetures de lits se poursuivent, l'offre de soins sur les territoires n'est pas redéployée.

La prise en charge des personnes âgées dépendantes en établissement ou à domicile : les personnels des EHPAD alertent depuis des années sur les conditions de travail par des mouvements de grève. Ils dénoncent le manque de personnel.

Le plan Grand Age, une personne pour la prise en charge d'un résident, n'est pas respecté. Des embauches et des revalorisations de carrière sont nécessaires.

La loi Borloo de 2005 sur l'aide à la personne était considérée comme un important gisement de création d'emploi.

Le secteur de l'aide à domicile pour la prise en charge des personnes âgées a du mal à recruter, malgré les besoins grandissants de la population dans ce domaine.

La mauvaise reconnaissance du métier : contrats précaires souvent à temps partiel, mauvaise condition de rémunération, pas de revalorisation de carrière en font un secteur peu attractif.

La Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale FO exige l'embauche de professionnels spécialisés dans la prise en charge de la personne âgée en contrat à durée indéterminée (CDI) et une revalorisation des rémunérations.

Les besoins se font pressant pour la prise en charge du Grand Age (+75 ans) qui représente en 2020 6 millions de la population et 10 millions en 2040.

L'amélioration des statuts est du domaine de la négociation collective.

Retour au monde d'avant :

La Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale FO constate la poursuite de la politique économique libérale, mondialisée, financiarisée. L'application de la loi sur l'assurance chômage et la réforme des retraites revient à l'ordre du jour.

Dans le contexte actuel de récession économique qui provoque beaucoup de pertes d'emplois, il est impératif de conserver le système de chômage partiel pour soutenir les secteurs d'activité en difficulté et une indemnisation plus protectrice pour les demandeurs d'emploi.

Dans un entretien à la presse régionale du vendredi du 3 juillet 2020, le Président de la République confirme son intention de reprendre la concertation sur la réforme des retraites et mettre en place le système universel de retraite par points.

Le moment est mal venu de reprendre ce projet en pleine crise économique due à la crise sanitaire dont les effets mettent en péril l'équilibre financier des systèmes de retraite. Le déficit pourrait atteindre 24 Mds contre 4 Mds attendus cette année.

La Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale FO rappelle son opposition à cette réforme systémique des retraites et exige purement et simplement le retrait du projet de loi.

La Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale FO constate encore une fois que le gouvernement fait peser les déficits sur les comptes sociaux (Sécurité Sociale, Retraite). Les exonérations de cotisations sociales patronales, jamais compensées par l'État mettent en péril le financement de la Sécurité Sociale et des Caisses de Retraite.

La situation des retraités se dégrade, toujours aucune revalorisation significative de pension de retraite (augmentation de 1 % au 1^{er} février 2020 pour ceux qui touchent moins de 2000 € et 0.3 % pour les autres). Ils continuent à supporter le prélèvement de 0.5 % de CRDS et 0.3 % de CASA pour la dépendance.

La Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale FO exige

- Un bon niveau de retraite et de pension
- Une revalorisation immédiate des retraites de 20 %
- La suppression de l'augmentation de la CSG pour tous les retraités.

La Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale FO dénonce

- La remise en cause du système de retraite et la suppression de l'ensemble des régimes -régime général et complémentaire compris –
- Le remplacement du système solidaire intergénérationnel financé par les cotisations sociales, par un système universel par point.
- L'objectif des gouvernements d'être dans une logique financière et comptable, d'aller vers l'étatisation de la Sécurité Sociale par le transfert des cotisations sociales, notre salaire différé vers la CSG.

La Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale FO exige

- L'abrogation de la réforme des retraites instituant le système universel par points,
- Le maintien du système de retraite solidaire intergénérationnel.

RESTONS MOBILISÉS SUR NOS REVENDICATIONS PENDANT CETTE PERIODE ESTIVALE POUR LA DÉFENSE DE NOTRE PROTECTION SOCIALE COLLECTIVE

ENSEMBLE, RÉSISTONS AUX ATTAQUES CONTRE NOS DROITS SOCIAUX.

Après cette période de crise sanitaire, nous reprendrons nos activités plus normales à partir du mois d'octobre prochain.

BONNES VACANCES !

Jean- Marie PETITCOLLOT
Secrétaire de la Section Fédérale

Le 16/07/2020